

Avis adopté

Séance plénière du 8 juillet 2025

L'habitat et le logement face aux défis sociaux, territoriaux et écologiques

Déclaration du groupe Non-inscrits

Le droit au logement est un droit fondamental. Il est inscrit dans une législation nationale, reconnu par des engagements internationaux, et affirmé comme un devoir de solidarité nationale. Pourtant, force est de constater qu'il demeure aujourd'hui, pour des millions de nos concitoyens, un droit théorique.

Nous faisons face à une crise du logement d'une gravité exceptionnelle, à la fois structurelle et conjoncturelle et cela ne date pas d'hier. Elle s'est construite sur le temps long, aggravée par des politiques morcelées, parfois incohérentes, et souvent déconnectées des réalités territoriales.

Le constat est accablant et à cela s'ajoute une pression accrue sur le budget des ménages et face à cette situation le statu quo n'est plus tenable. Il nous faut changer de cap. Cela doit se faire non pas par des ajustements à la marge, mais par une refondation complète et ambitieuse de notre politique du logement.

C'est ce que propose cet avis et le groupe des non-inscrits s'inscrit pleinement dans cette démarche. En effet, il nous faut retrouver une vision claire, structurante et cohérente et cela passe par l'adoption d'une grande loi d'orientation sur le logement, qui fixe un cadre durable, articulé avec les autres politiques publiques.

Ensuite, nous devons agir à l'échelle des territoires, car les besoins ne sont pas les mêmes que l'on se trouve à Paris, Saint-Brieuc ou dans les territoires d'outres-mers. Il nous faut donc construire une planification territoriale, appuyée sur une connaissance fine et partagée des besoins.

Le logement ne peut pas être pensé uniquement en mètres carrés. Il doit répondre aux parcours de vie, aux fragilités, aux nouvelles attentes, car c'est une politique qui les concerne directement, au quotidien.

Enfin, nous devons assumer collectivement l'investissement nécessaire. Oui, cela a un coût, mais il s'agit d'un investissement social, économique et humain. Il crée de l'activité, des emplois, et des recettes fiscales. Et, il est bien moins coûteux que les conséquences du mal-logement : précarité, insécurité, ruptures de parcours, perte de cohésion sociale.

M. Le Président, chers collègues, le logement n'est pas une variable d'ajustement. C'est un pilier de notre pacte républicain. Il doit devenir une grande cause nationale, non par effet d'annonce,

mais par une action concrète, partagée, et suivie. C'est une question de dignité, de justice et de solidarité. Il s'agit d'une responsabilité que nous devons pleinement assumer.

Notre groupe a voté de ce texte.